

Lettre lue le 22 mars 1792 à l'Assemblée Législative par Claude Chappe.

Monsieur le Président,

Je viens offrir à l'Assemblée Nationale l'hommage d'une découverte que je crois utile à la chose publique. Cette découverte ~~suite de plusieurs années de travail et d'expérience~~ présente un moyen facile de communiquer rapidement à de grandes distances tout ce qui peut être l'objet d'une correspondance.

Le récit d'un fait ou d'un événement quelconque peut être transmis, la nuit ainsi que le jour, à plus de 40 mille dans moins de 46 minutes. Cette transmission s'opérerait d'une manière presque aussi rapide à une distance beaucoup plus grande ~~le temps employé pour la communication n'augmentant point en raison proportionnelle des espaces~~.

Je puis, en 20 minutes, transmettre à la distance de 8 ou 10 mille la série de phrases que voici ou toute autre équivalente "Luckner s'est porté vers Mons pour faire le siège de cette ville. ..Bender s'est avancé pour la défendre... les deux généraux sont en présence. .. on livrera demain bataille".

Ces mêmes phrases seroient communiquées en 24 minutes à une distance double de la première. En 33 minutes, elles parviendroient à 50 mille. La transmission à une distance de 100 mille ne nécessiteroit que 12 minutes de plus.

Parmi la multitude d'applications utiles, dont cette découverte est susceptible, il en est une qui, dans les circonstances présentes, est de la plus haute importance. Elle offre un moyen certain d'établir une correspondance telle que le Corps Législatif puisse faire parvenir ses ordres à nos frontières et en recevoir la réponse pendant la durée d'une même séance.

Ce n'est point sur une simple théorie que je fonde ces assertions. Plusieurs expériences tentées à la distance de dix mille, dans le département de la Sarthe, et suivies du succès, sont pour moi de sûrs garants de la réussite.

Les procès-verbaux ci-joints, dressés par deux municipalités, en présence d'une foule de témoins, en attestent l'authenticité.

L'obstacle qui me sera le plus difficile à vaincre sera l'esprit de prévention avec lequel on accueille ordinairement les faiseurs de projets.

Je n'aurois jamais pu m'élever au-dessus de la crainte de leur être assimilé, si je n'avois été soutenu par la persuasion où je suis que tout citoyen français doit, dans ce moment plus que jamais, à son pays le tribut de tout ce qu'il croit lui être utile.

Je demande donc, Messieurs, que l'Assemblée Nationale renvoie à l'un de ses comités l'examen des objets que j'ai l'honneur de vous annoncer, afin qu'il nomme des commissaires pour en constater les effets, par une expérience qui sera d'autant plus facile à faire qu'en l'exécutant pour un distance de 8 à 10 mille, on sera à portée de se convaincre qu'elle peut s'appliquer à tous les espaces.

Je la ferai au surplus à toutes les distances que l'on voudra m'indiquer, et je ne demande, en cas de réussite, qu'à être indemnisé des frais qu'elle aura occasionnés.

Présenté le 22 mars de l'An IV

ooOoo

Note : Les mots raturés et soulignés qui figurent sur l'original ont été réalisés par Claude Chappe lui même.

Sources : Archives Nationales F90/1427-1428 A2
www.telegraphe-chappe.com (transcription)